
PUBLIC CIBLE Utilisateurs GUCE

OBJET Présentation des changements déployés

MODULES DVT, Autorisations et Engagement de Change, Exonérations

La mise à jour de la plateforme du Guichet Unique du Commerce Extérieur, intervenue le **02/07/2026**, vise principalement l'amélioration de la fiabilité des données, le renforcement des contrôles métier et la facilitation du suivi documentaire des opérations.

Plus spécifiquement, ladite mise à jour touche aux points suivants :

❖ **DVT**

- Mise à jour des détails liés à l'IFU de l'importateur ;

❖ **eFOREX**

- Contrôle de cohérence sur les IFU
- Possibilité d'ajout de pièces jointes ;
- Conformité du délai de régularisation des rapatriements ;
- Génération des attestations d'importation multiples ;

❖ **EXONERATIONS**

- Traçabilité de l'apurement des exonérations


Ci-après, se trouve un détail des points précédemment cités.

MODULE	FONCTIONNALITE	CE QUI CHANGE CONCRETEMENT	IMPACT POUR L'UTILISATEUR
DVT	Informations liées à l'IFU	Les détails de contact de l'importateur (e-mail, téléphone, etc...) sont hérités de Customs Webb et affichés en lecture seule dans le DVT.	Les informations de l'IFU ne sont plus modifiables lors de la saisie du DVT. En cas d'absence, le DVT ne peut pas être créé.
Engagements de Change / Rapatriement	Ajout / consultation des pièces jointes	Les banques peuvent dorénavant ajouter des documents lors du traitement des engagements de change et des déclarations de rapatriement (idem à l'AC).	Les pièces jointes restent consultables et téléchargeables, ce qui améliore la traçabilité du dossier pour les administrations habilitées.
Engagements de Change	Contrôle du délai de régularisation des EC	La soumission d'un nouvel EC est impossible tant qu'un engagement antérieur n'est pas régularisé par une déclaration de rapatriement confirmée après 180 jours.	L'exportateur doit s'assurer de régulariser au préalable les EC sans déclaration de rapatriement avant toute nouvelle soumission.
Autorisations de Change (AC)	Attestations d'importation (AI)	Lorsque plusieurs déclarations apurent une AC, une AI distincte est générée pour chaque déclaration en douane ayant servi à apurer ladite AC.	Le suivi des apurements multiples est simplifié et le recours aux AI manuelles n'est plus nécessaire.
Autorisations de Change	Contrôle importateur AC / DAU	La confirmation d'importation (apurement) est impossible en cas de différence entre les IFU d'importateurs sur la déclaration et sur l'autorisation de change.	Ce contrôle évite qu'un importateur ne soit frauduleusement associé à une opération qui lui est inconnue.
Exonérations	Historique d'apurement	La liste des déclarations ayant servi à apurer une exonération est désormais restituée totalement.	Le contrôle et le suivi des opérations d'apurement sont complets.

BON A SAVOIR :

Cette version ne modifie pas le parcours général des utilisateurs, mais elle introduit des contrôles pour la transparence des opérations et une meilleure traçabilité documentaire pour les administrations.

Les utilisateurs sont invités à respecter les dispositions de la communication ([consulter ici](#)) relative à la mise à jour des informations de l'IFU auprès de la Direction Générale des Impôts.

 Ne ratez plus nos alertes, rejoignez le canal WhatsApp via le lien suivant : <https://whatsapp.com/channel/0029Vb8078SJ93wSnrwDJu3c>